UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 13/07/2021 de 14 h 00 à 18 h 20

Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni en séance plénière le mardi 13 juillet 2021 à 14 h 00 sur convocation du Président.

Nombre de membres du CA : 35
Nombre de membres élus présents : 21
Nombre de membres élus ayant donné procuration : 06
Nombre de membres élus absents non représentés : 08
Quorum : 18

Etaient présents :
Membres du Conseil d'Administration :
M. BORDES Laurent
représentant les personnels enseignants chercheurs :
Mme BOLLIET Valérie (en visioconférence)
Mme BOUISSET Christine (en visioconférence)
Mme BUISSON Françoise (en visioconférence)
M. CAPOROSSI Olivier (en visioconférence)
Mme CARRE Hélène (en visioconférence)
M. DAVAIL Stéphane (en visioconférence)
M. DELANGHE Bernard (en visioconférence)
Mme FORERO-MENDOZA Sabine
Mme GOSMANT Martine (en visioconférence)
M. GUIOT François-Vivien (en visioconférence)
Mme LUBY-GAUCHER Monique
Mme MIQUEU Karinne (en visioconférence)
M. RENUCCI Antoine (en visioconférence)
M. SABONI Abdellah (en visioconférence)
M. TESSON Frédéric (en visioconférence)
représentant les usagers :
représentant les personnels BIATSS :
Mme ALAPHILIPPE Muriel (en visioconférence)
M. FASENTIEUX Bertrand (en visioconférence)
M. KONARSKI Igor (en visioconférence)
M. THEPAULT Hervé (en visioconférence)
représentant les personnalités extérieures :
M. LAURAND Régis (en visioconférence)
Etaient absents :
Avaient donné procuration :
M. BLANCHARD Gérard à M. LAURAND Régis
M. HERMES Younis à M. Le Président
Mme LARROUY Isabelle à M. SABONI Abdellah
Mme MAGNET Stéphanie à Mme LUBY-GAUCHER Monique
M. MEYLAN Antoine à M. Hervé THEPAULT
Mme PALISSE Christelle à Mme CARRE Hélène
Etaient excusés :
M. ANSART Théo
M. BOURREL Julien
Mme GUENEBEAUD Célia
M. LAFLAQUIERE Jean-Pierre
M. LECOURT Arnaud
M. MANAUD Corentin
Mme MANSO Marthe
Mme PEREIRA Camille

Point XIV- UNITA : référentiel d'équivalence horaire
- année universitaire 2020-2021 : modification du référentiel d'équivalence horaire accordé dans le cadre du projet d'Université Européenne UNITA - Universitas Montium
Le conseil d'administration approuve la modification du référentiel d'équivalence horaire 2020-2021 voté en CA le 11 février 2021 par l'ajout de la mention suivante : « Pour les personnels enseignants du second degré, le volume horaire maximal attribué par personne et par fonction est doublé (le nombre d'heure par hors WP et WP reste inchangé) ».

- année universitaire 2021-2022 : référentiel d'équivalence horaire accordé dans le cadre du projet d'Université Européenne UNITA - Universitas Montium
Le conseil d'administration approuve la mise en place, pour l'année universitaire 2021-2022, d'un référentiel d'équivalence horaire pour les enseignants et enseignants-chercheurs impliqués dans le projet UNITA. Ce référentiel se matérialisera soit par le paiement de primes (si le service est complet), soit par le versement au Collège du montant correspondant à la décharge horaire (dans le cas où ces heures viendraient compléter un service non complet).

VOTE : POUR : 22 CONTRE : 02 ABSTENTION : 01

Pau, le 15 juillet 2021
Le Président,

Laurent **BORDES**